

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie le :

JEUDI 8 juin 2017

A 20 Heures

En vous remerciant pour votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jean-Claude MIQUEL

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu de la séance du 11 mai 2017	
FINANCES	Délibération 2017/6-1 : Attribution du marché « Mise aux normes accessibilité de la Cantine et réfection de la cantine » - 9 lots Délibération 2017/6-2 : Attribution du marché « Réalisation d'une salle de conseil et d'un ALAE » - 9 lots Délibération 2017/6-3 : Approbation du devis SOGEBAT pour trois places de parking handicapés Délibération 2017/6-4 : Eclairage public diagnostic SDEHG Délibération 2017/6-5 : Attribution Subvention exceptionnelle Délibération 2017/6-6 : Travaux économie d'énergie pour l'annexe administrative de la mairie
QUESTIONS DIVERSES	Main courante (Inauguration, Maison des Associations, ;)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROQUESERIERE

Nombre de membres en exercice :	15	L'an deux mille dix-sept, le huit juin, le conseil municipal de la commune de ROQUESERIERE, dûment convoqué,
Présents :	8	s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de
Votants :	9	monsieur MIQUEL Jean-Claude, maire.
Date de la convocation :	1 juin 2016	
Présents :	M MIQUEL Jean Claude, maire Mmes et MM GENEVE Jean Louis, BRUNETTA Brigitte, COGNET Martine, TOULON Daniel, adjoints Mmes et MM CANCEL Michel, PAYRASTRE Cynthia, ZAHND Nathalie,	
Absents :	Mme GASA Marie, Mme VIE Myriam, M MASSOU Jacques, M DEREUX Cédric, M ROCCHI Jérôme, M SCHOTT Grégory	
Absents excusés :	M SEGUR Grégory représenté par M MIQUEL Jean-Claude	
Secrétaire de séance :	M GENEVE Jean-Louis	

Délibération N° 2017/6-1: ATTRIBUTION DU MARCHE « Mise aux normes accessibilité de la Cantine et de la réfection de la cantine» - 9 LOTS

Vu le code des marchés publics,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire à signer les marchés publics suivants pour la réalisation de la mise aux normes accessibilité de la cantine et la réfection de la cantine

- Lot 1 : Gros œuvre
Entreprise : BATI 88
Montant du marché : 12 344.30 € HT
- Lot 2 : Serrurerie Menuiserie Aluminium
Entreprise : Ronco Menuiserie
Montant du marché : 4 941.57 € HT
- Lot 3 : Menuiserie Bois
Entreprise : Ronco Menuiserie
Montant du marché : 13 931.95 € HT
- Lot 4 : Plâtrerie
Entreprise : Pages
Montant du marché : 20 462.70 € HT
- Lot 5 : Electricité
Entreprise : Sarl L2E
Montant du marché : 12 204.93 € HT
- Lot 6 : Chauffage – Ventilation – Sanitaire
Entreprise : SARL Lambolez Cavaillez
Montant du marché : 15 312.68 € HT

- Lot 7 : Sols durs / sols souples
Entreprise : Eurl AJC Carrelage
Montant du marché : 12 410.00 € HT
- Lot 8 : Peinture :
Entreprise : Lacombe SARL
Montant du marché : 4 874.84 € HT
- Lot 9 : Ascenseurs
Entreprise : SARL Ets Saulière
Montant du marché : 10 344.00 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Délibération N° 2017/6-2: ATTRIBUTION DU MARCHE « Réalisation d'une salle du Conseil et d'un ALAE » - 9 LOTS

Vu le code des marchés publics,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire à signer les marchés publics suivants pour la réalisation d'une salle du conseil et d'un ALAE :

- Lot 1a : Fondation Profondes
Entreprise : PMBTP
Montant du marché : 13 825.00 € HT
- Lot 1b : Gros Œuvre
Entreprise : BATI 88
Montant du marché : 100 433.80 € HT
- Lot 2 : Charpente Couverture Zinguerie
Entreprise : SBR
Montant du marché : 44 629.69 € HT
- Lot 3 : Plâtrerie
Entreprise : PAGES
Montant du marché : 29 070.00 € HT
- Lot 4 : Menuiserie Extérieure
Entreprise : DELEVOYE
Montant du marché : 38 749 € HT
- Lot 5 : Menuiserie bois
Entreprise : Ronco Menuiserie
Montant du marché : 17 151.85 € HT
- Lot 6 : Electricité
Entreprise : Ronco
Montant du marché : 34 798.05 € HT
- Lot 7 : Plomberie
Entreprise : Lombolez-Cavaillez
Montant du marché : 32 640.74 € HT
- Lot 8 : Sols durs faïence
Entreprise : AJC
Montant du marché : 9 782.00 € HT

Lot 9 : Peintures sols souples
Entreprise : Lacombe
Montant du marché : 14 691.16 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Délibération N° 2017/6-3: Délibération l'approbation du devis SOGEBAT pour trois places de parking handicapés

Considérant la présentation par Monsieur Michel Cancel, conseiller municipal, des différentes démarches effectuées auprès de deux entreprises (Bâti 88 et SOGEBAT) pour l'établissement de devis pour des places handicapés sur la Commune, il convient d'informer le conseil municipal que nous n'avons eu qu'une réponse de l'entreprise SOGEBAT. Les emplacements de place de parking pour Handicapés sont les suivantes : place de parking Atelier, place de parking nouveau cimetière, place de parking cimetière.

Monsieur le maire informe qu'un devis a été fait par l'entreprise SOGEBAT pour un montant de 2763.30 € HT soit 3 315.96 € TTC. M. le maire rappelle que ces aménagements sont compris dans les travaux ayant fait l'objet d'une subvention du conseil départemental au titre des « amendes de police » perçue par la commune de Roquesérière.

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à décide à une abstention et huit votes pour dont une procuration

- **D'APPROUVER** le devis de l'entreprise SOGEBAT ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant ;
- **DE FINANCER** cette opération pour un montant de 2763.30 € HT.

Délibération N° 2017/6-4: Eclairage public : diagnostic du SDHEG

Sur notre demande, le Syndicat Départemental Electrification de Haute-Garonne (SDEHG), a établi un diagnostic de l'éclairage public de notre commune.

Les conclusions du diagnostic sont accompagnées d'un plan d'action qui a pour objet de remplacer le dispositif actuel d'éclairage public par un éclairage à faible consommation énergétique. Le programme des travaux se déroule sur trois années de 2018 à 2020. Il convient à ce jour de valider la proposition de diagnostic faite par le SDEHG, le plan d'action et le financement ci-joint.

Où l'exposé de M. Daniel TOULON, adjoint au maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** en totalité le diagnostic du SDEHG ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant ;

Délibération N° 2017/6-5: Travaux économie énergie pour l'annexe administrative de la mairie.

M le maire rappelle au conseil que le diagnostic énergétique des bâtiments communaux a permis d'évaluer le montant des travaux nécessaires dans ce bâtiment à 19000€. C'est sur cette évaluation que les subventions ont été demandées à l'Etat (FACSIL), au département (Contrat de territoire) et à

la région. Une suite favorable a été donnée à notre demande, et le montant maximum de l'aide financière nous a été notifié.

Une première tranche est en cours de réalisation au Rez de Chaussé. Il convient donc d'établir le programme des travaux à réaliser pour le premier étage et de procéder à la consultation des entreprises. Le montant global des travaux de rénovation énergétique de ce bâtiment devra s'inscrire dans le montant de l'enveloppe précédemment adoptée en conseil municipal, soit 19 000€.

Oùï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** la mise en œuvre de la deuxième tranche des travaux d'économie d'énergie au premier étage de l'annexe administrative
- **D'autoriser** le maire à signer les marchés nécessaires à la mise en œuvre du programme des travaux dans la limite de l'enveloppe de 19000€ .

Délibération N° 2017/6-6: Attribution Subvention exceptionnelle

Madame COGNET Martine, adjointe aux affaires culturelles, présente au conseil la demande de subvention exceptionnelle de l'Association Gélatine. La Société Gélatine a présenté un projet sur le thème de la Chine pour la journée des Arts en septembre et a demandé l'attribution d'une subvention de 400 € pour l'organisation de cette journée.

La commission après utilisation de critères propose soit le versement de 400 € ou de 550 €.

Oùï l'exposé de Madame COGNET et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le versement de la somme de 400 € comme subvention exceptionnelle à l'association Gélatine
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer toutes les pièces à cette décision.

*Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.*

Feuillet de clôture de la séance du Conseil Municipal du 08/06/2017

Délibération 2017/6-1 : Attribution du marché « Mise aux normes accessibilité de la Cantine et réfection de la cantine » - 9 lots

Délibération 2017/6-2 : Attribution du marché « Réalisation d'une salle de conseil et d'un ALAE » - 9 lots

Délibération 2017/6-3 : Approbation du devis SOGEBAT pour trois places de parking handicapés

Délibération 2017/6-4 : Eclairage public diagnostic SDEHG

Délibération 2017/6-5 : Attribution Subvention exceptionnelle

Délibération 2017/6-6 : Travaux économie d'énergie pour l'annexe administrative de la mairie

Questions diverses

Nombre de membres présents ayant pris part aux votes des points à l'ordre du jour : 8

	<i>Emargement</i>		<i>Emargement</i>
M.MIQUEL Jean-Claude (mandataire)		Mme PAYRASTRE Cynthia	
M. GENEVE Jean-Louis		Mme ZAHND Nathalie	
Mme BRUNETTA Brigitte		Mme VIE Myriam	Absent
Mme COGNET Martine		M. MASSOU Jacques	Absent
M. TOULON Daniel		M. SEGUR Grégory (mandant)	Absente représenté par MIQUEL
M. CANCEL Michel		Mme GASA Marie	Absent
M. DEREUX Cédric	Absent	M. ROCCHI Jérôme	Absent
M. SCHOTT Grégory	Absent		

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.*

Le Maire,
Jean Claude MIQUEL